



## RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION

### CULTURE – LOISIRS - SPORT

Assemblée plénière du 4 juin 2014

Rapporteur : Alain BOUCHERIE

**Membres de la Commission** : Mmes ARNAUD-BAUJARD, BRO, DEVIC, DORDEVIC, DUTHEIL, HOULLIER, MM. BOUCHERIE, FOURNIER, LAVOGIEZ, RIVIERE.

Lors de la réunion du mardi 17 septembre 2013, nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame DEVEDJIAN, alors Maire-adjoint chargée de l'Urbanisme, de la Politique de la Ville et de la Cohésion Sociale, venue nous présenter le projet du nouveau théâtre d'Antony.

Ce projet est en coordination avec la C. A. H. B. (Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre).

Plusieurs emplacements avaient été initialement envisagés.

Le site de Saint Raphaël a été finalement retenu. Il est situé presque en face de la médiathèque Anne Fontaine incluant le parking de surface actuel. Principaux avantages : un accès plus facile par la rue Maurice Labrousse, possibilité d'un parking souterrain de 180 places et surface satisfaisante : 1 000m<sup>2</sup> de terrain ont donc été achetés à Saint Raphaël. Les raisons techniques l'ont emporté pour ce théâtre. D'après ce que nous avons compris, le coût aurait été beaucoup plus élevé si on avait gardé l'emplacement actuel.

Quelques informations complémentaires données par Mme DEVEDJIAN :

- **la place du Marché** : des commerces et des appartements devraient se construire autour d'une place piétonne en lieu et place du théâtre actuel.
- **une salle de spectacle** est prévue dans le bâtiment de l'espace associatif en construction place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord. Elle pourra notamment recevoir les spectacles de fin d'année des différentes écoles.

Le temps fort de l'année passée pour notre commission : la conférence du 23 novembre 2013 sur « Ayons les bons réflexes, parlons sécurité », organisée à la salle Henri Lasson.

En dépit du peu de publicité dans le BMO (nous n'avons eu droit qu'à quelques lignes dans l'encart central) mais grâce à l'action des membres de la commission qui ont distribué des flyers et déposé des affiches, cette conférence a été un succès.

Tout d'abord intervention du Major AMBERT de la police nationale sur la sécurité et ensuite démonstration de gestes simples en cas d'agression par M. SAUTREAU, professeur de Qwan Ki Do. Nous avons eu une assistance de près de 90 personnes : tous les bénévoles de la commission étaient debout, toutes les chaises étant prises ! Et nous avons eu le plaisir d'avoir un retour très positif des participants que nous avons pu rencontrer par la suite.

Il y a eu plusieurs demandes pour des cours d'auto-défense pour les seniors. Réponse de M.SAUTREAU, le professeur de Qwan Ki Do: l'idée est dans l'air depuis quelques temps mais il n'y a pas actuellement de salle pour organiser de tels cours. Pourquoi pas au nouvel espace associatif Vasarely ?

D'autre part, lors de la réunion mensuelle de notre Commission le 21 janvier 2014, intervention de M. GUEVEL, alors conseiller municipal, délégué aux actions en faveur de l'emploi. Ce dernier avait un projet d'exposition à l'occasion du centenaire de la guerre de 14-18, devant se tenir dans le hall de la mairie d'Antony. Cette exposition pourrait se dérouler sur quatre ans avec différents thèmes chaque année. Appel prévu dans le BMO auprès des Antoniennes et des Antoniens pour rassembler des souvenirs (lettres, photos, documents divers) sur leurs ancêtres qui ont vécu la Grande Guerre. Projet en attente suite aux élections municipales.

Un nouveau projet de notre commission pour l'année qui vient : favoriser l'accès aux expositions de la Maison des Arts (parc Bourdeau, face au RER) pour les personnes des maisons de retraite (la Chartraine et Korian/Florian-Carnot, résidences médicalisées et privées), du foyer logement Renaître, des clubs de seniors d'Antony et la Maison des Ans Toniques.

Première réunion le 3 mars 2014 avec Mme Cornette, directrice de la Maison des Arts, pour présenter notre projet, en présence des représentants des maisons de retraite, du foyer logement Renaître et de la Maison des Ans Toniques. Très bon accueil pour notre projet.

La Maison des Arts présente 4 grandes expositions par an d'une durée de 7 semaines plus quelques expositions plus courtes tout au long de l'année.

Les trois structures Chartraine, Korian/Florian-Carnot et Renaître peuvent mettre à disposition un minibus pour transporter les visiteurs. La Chartraine et Korian/Florian-Carnot ont même la possibilité de transporter quelques fauteuils roulants dans ces minibus.

Question importante évoquée lors de la dernière réunion de notre commission : en aucun cas, nous ne sommes responsables des participants. Dans la présentation de notre projet, nous avons bien insisté sur la nécessité d'avoir des accompagnateurs assurant le transport et la sécurité des personnes assistant à notre présentation. Nous ne faisons « que » coordonner cette rencontre entre la Maison des Arts et les différents participants. Nous assurons uniquement la présentation et les commentaires interactifs sur les œuvres présentées.

Deux présentations tests ont déjà eu lieu qui ont permis de mettre en évidence plusieurs critères :

- nécessité d'un nombre réduit de participants, 6-8 maximum
- deux ou trois fauteuils roulants au plus
- deux personnes accompagnatrices pour gérer le déplacement des personnes en fauteuil roulant.
- nécessité absolue de sièges permettant aux personnes de s'asseoir confortablement et faciles à déplacer d'une salle à l'autre.

Nous avons eu un très bon retour des participants qui vont ainsi devenir nos meilleurs ambassadeurs auprès de leurs voisins de la résidence.



**Appel au CCAS et/ou à la municipalité** : nous avons besoin de 8 à 10 chaises pliantes et facilement transportables pour que les seniors puissent profiter confortablement des expositions, la Maison des Arts ne disposant que de chaises (en nombre insuffisant) et très lourdes à transporter d'une salle à l'autre.

Nous tenons à remercier la Municipalité pour l'organisation de la visite du cinéma Le Sélect et de la Ludothèque le jeudi 20 mars en présence de Mme ROLLAND, Maire adjoint, chargée de la Culture et des Affaires Civiles et Administratives, Mme HUMBERT, Directrice Générale Adjointe Action Sociale, Petite Enfance, Jeunesse, Culture, Animation et Sports, M. CHOLET, Directeur Adjoint du Cinéma, Mme DOTTA, responsable de la Ludothèque.

Dernier sujet : la Commission a souhaité connaître les raisons du choix du nom de Vasarely pour la nouvelle maison des associations. Réponse de Mme LEON, Conseillère Municipale déléguée à la Vie Associative transmise par le CCAS : « ce choix s'est fait car Victor Vasarely avait des liens familiaux avec Antony. Son fils, André Vasarely, s'est installé à Antony depuis plus de trente ans. De plus, Vasarely se prononce facilement »

Merci de votre attention.